

Discours du président de l'ACCCS, Michel Grandjean lors de  
**L'Apéritif de nouvel an et 75 ans de l'ACCCS**

Madame la conseillère administrative,  
Monsieur le président de la communauté,  
Messieurs les présidents de club,  
Mesdames, Messieurs et chers amis de l'ACCCS,

Au nom du comité de l'ACCCS, je vous salue et vous souhaite la bienvenue lors de cet apéritif de nouvel an de la CGPACG (Communauté des Groupes de Plein Air du Canton de Genève).

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour une année qui s'annonce difficile pour tous, mais si chacun reste optimiste, tout se passera mieux. Je tiens aussi à saluer le(s) présidentes) d'honneur de l'ACCCS ici présent.

Vous allez me dire, pourquoi fêter les 75 ans de l'ACCCS lors de l'apéritif de la CGPACG. Et bien le comité d'organisation de notre club a décidé de fêter ce jubilé en plusieurs volets durant l'année 2009. L'idée nous est venue de démarrer les festivités par cet apéro auquel le hasard fait bien les choses, c'est justement à notre club de l'organiser en 2009. En effet, chaque année, c'est un des cinq différents clubs qui prend en charge cette organisation. En plus, c'est l'occasion de faire profiter d'un moment convivial à d'autres personnes proches de notre hobbies, les activités de plein air.

Je ne vais pas passer en revue toutes les activités du club depuis sa fondation en 1934, nous y passerions passablement de temps et ce soir nous sommes là surtout pour boire un verre. Mais je tiens toutefois à signaler que nos vétérans ont fondé ce club il y a 75 ans pour des buts bien précis. Je vous rappelle qu'à l'époque, en Suisse, les caravanes étaient interdites sur nos routes et que nos anciens se sont battus pour modifier la loi. Ce n'est que en 1951 que cette interdiction a été abrogée sous certaines conditions. Imaginez aujourd'hui comment serait le tourisme si seul notre pays, un petit îlot au centre de l'Europe vive avec l'interdiction de circuler pour les caravanes ainsi que les motor-homes et que ces véhicules ne puissent pas sillonner nos routes !

L'ACCCS a aussi exploité le camping du Bois de la Bâtie depuis 1960 et ceci jusqu'en 1974. Ensuite le terrain occupé par le camping a été affecté à d'autres activités si on peut le dire comme ça. Le comité de l'ACCCS a décidé en 1961 de faire l'acquisition d'un terrain sur la commune de Satigny à Peissy et le camping de Champ-des-Bois réservé aux membres du club est né. Savez-vous à ce propos que la commune de Satigny est la commune en Suisse Romande qui a le plus de campings sur son territoire. A ma connaissance, seule une commune au Tessin a plus de camps que Satigny.

Notre camp se trouvant en bordure d'une forêt et dans un endroit que je peux dire de privilégié, le comité s'efforce de maintenir cette zone dans le respect de la nature et essaie de sensibiliser ses membres sur la chance que nous avons de pouvoir pratiquer notre loisir favori dans une si belle région.

Notre club s'engage aussi de participer au sein de la CGPACG à défendre nos activités de plein air envers l'état pour que les besoins de chacun soient pris en compte et bien évidemment en ayant un respect mutuel et en s'efforçant de trouver des solutions communes.

Je ne vais pas m'étendre sur les activités de la CGPACG, notre président Y. Meynard vous en parlera certainement.

Je tiens aussi à préciser que les contacts que nous avons eus avec la commune de Satigny et les représentants du service des forêts de l'Etat sont on peut le dire excellents.

Je tiens aussi à remercier la commune de Satigny pour les bonnes relations avec notre société et la mise à disposition de la salle communale pour cette soirée, je remercie aussi le comité de l'ACCCS et l'équipe d'organisation du 75ème dont Francis Galley, notre président d'honneur, qui a pris en charge l'organisation de ces festivités.

Je vais m'arrêter là ce soir et je vais passer la parole à Mme Martine Roset conseillère administrative de la commune de Satigny et ensuite M. Yves Meynard président de la CGPAGG.

Avant de rendre la parole, je vous informe que nous n'avons pas voulu faire une exposition, mais juste présenter quelques activités de nos loisirs préférés et les quelques photos qui tourneront en boucle seront projetées afin de connaître ou reconnaître l'ACCCS durant son existence.

Les verres souvenirs qui vous ont été remis par notre charmantes ados vous sont gracieusement offerts par l'ACCCS.

Merci à tous de votre présence et je vous souhaite d'ores et déjà une excellente soirée